Image not found or type unknown

Bruit d'une pompe à chaleur sur le toit terrasse

Par **Marie Gossard**, le **24/02/2018** à **10:00**

Bonjour
Notre bailleur HLM a fait installer sur le toit de notre immeuble, au 4eme etage, au dessus de notre appartement, une pompe à chaleur qui émet un bruit insupportable. Il s'agit de chauffer leurs bureaux au rez de chaussée. La mairie leur a écrit dans le sens où ce n'était pas normal. Ils ont installé une minuterie pour la nuit mais n'entendent pas notre réclamation pour la journée (lr/ar). Ils s'en occupent mais rien depuis 4 ans ! Que faire ? Nous n'avons pas les moyens de prendre un avocat. Nous avons des maux de tête terribles et l'impression de vibrer toute la journée avec ce bruit qui nous empoisonne notre quotidien.
Merci de votre aide.
Bien cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés